



## Conditions générales de ventes pour locatifs



Toute réservation est nominative, elle est valable pour un seul locatif.

La réservation d'un séjour implique le versement d'un acompte de 25% du montant du séjour + 20 € de frais de réservation, avec un minimum de 35€ (15€ + 20€ de frais de réservation) ainsi que la signature du contrat de réservation. Les frais de réservation ne sont pas remboursables. La réservation est prise en compte après réception de l'acompte et envoi de la confirmation de notre part dans un délai de 15 jours. **Tous règlement au-dessous d'un mois de votre date d'arrivée ne pourra être réglé par chèque.**

L'arrivée se fait à partir de 16h jusqu'à 19h et le départ de 9h à 10h. Le solde doit être réglé 30 jours avant l'arrivée. Tout paiement vaut acceptation du contrat entre les 2 parties. Deux chèques de caution vous seront demandés à votre arrivée: un chèque de 200€ pour la location et un autre de 50€ pour le ménage. Le nettoyage du bien loué étant à votre charge. Ces chèques vous seront restitués après état des lieux de sortie. Nous vous conseillons afin de vous faciliter les formalités à votre arrivée de nous faire parvenir les deux chèques de caution

1 mois avant votre séjour. Toute réservation sera annulé 24h après la date prévue pour l'arrivée si ce retard n'a pas été notifié par écrit au préalable à la direction. Dans ce cas le paiement sera due et l'emplacement remis à la location. Pour toute demande de modification de séjour, tant pour les dates, le type d'hébergement que pour le nombre de personnes, le client devra joindre au contrat initial un courrier stipulant ses modifications, sous réserve d'acceptation du camping. **Aucune réclamation ne pourra être faite sur le prix en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.** Les hébergements locatifs sont prévus pour un nombre de personnes précis, y compris enfants et bébés. Si vous arrivez en surnombre par rapport à la capacité de votre location, votre réservation sera annulée et aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation de votre part et si celle-ci intervient au minimum 30 jours avant le jour de votre arrivée prévue, uniquement l'acompte sera retenue. Passé ce délai la totalité du séjour est à réglé. **Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.** Vous trouverez les modalités ci-joint.



## Conditions générales de vente pour nos emplacements



Toute réservation est nominative, elle est valable pour un seul emplacement. La réservation d'un séjour implique le versement d'un **acompte de 25%** du montant du séjour + **20 euros de frais de réservation** avec un minimum de 35 euros, (15 euros + 20 euros de frais de réservation) ainsi que la signature du contrat de réservation. La réservation est prise en compte après réception de l'acompte et envoi de la confirmation de notre part dans un délai de 15 jours. Au dessous d'un mois avant votre arrivée aucun règlement ne pourra être effectué par chèque

**Le solde doit être réglé 1 mois avant votre arrivée. Tout paiement vaut acceptation du contrat entre les deux parties.**

L'arrivée se fait à partir de 16 h jusqu'à 19 h et le départ jusqu'à 10 h. Le règlement du solde s'effectue 1 mois avant le jour de votre arrivée. **Toute réservation sera annulé 24h après la date prévue pour l'arrivée** si ce retard n'a pas été notifié par écrit au préalable à la direction. Dans ce cas, le montant du séjour restera acquis au camping et l'emplacement sera remis à la location.

**Les frais de réservation ne sont pas remboursables.** L'emplacement définitif sera déterminé par le camping, le jour de l'arrivée.

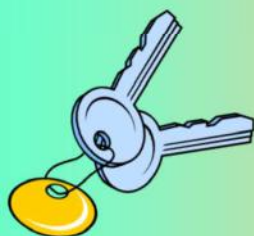
Pour toute demande de modification de séjour, tant pour les dates que pour le nombre de personnes, le client devra joindre au contrat initial un courrier stipulant ses modifications, sous réserve d'acceptation du camping. **Aucune réclamation ne pourra être faite sur le prix en cas de d'arrivée retardée ou de départ anticipé.** Le nombre de personnes maximum autorisé pour un emplacement est de 6. En cas d'annulation de votre part et si celle-ci intervient au minimum 1 mois avant le jour de votre arrivée prévue, uniquement l'acompte sera retenue. Passé ce délai, la totalité du séjour est à régler. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Vous en trouverez les modalités ci-joint.

# NOUVEAU Soleil d'Oc Event

## Location de salle Hébergement + Restauration + Animation

### Concept clé en main

## La fête l'esprit tranquille



Soleil d'Oc Event Concept Clé en main

- Location de salle
- Hébergement
- Restauration
- Animation